

Séance du 9 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 novembre à 18 h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire.

Présents : Mmes et MM ALLANOT, CAMPOS, CAPDEVILLE, CHAPOTHIN, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LAPLACE-NOBLE, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. CAYRON (M. HUSTET), M. DOUARD (Mme LALANNE), Mme LANDRIEU (Mme SENTAURENS),

Absent excusé : Mmes et MM BAREILLE, BERGÉ, LENOIR, REIMANN,

Secrétaire de séance : M. HUSTET

oo

Objet : Finances - Emprunt Crédit Mutuel à taux fixe

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition établie par la Caisse Régionale de Crédit Mutuel Midi Atlantique :

DECIDE, pour financer les équipements 2023, de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Mutuel Midi Atlantique :

- un emprunt d'un montant de : cinq cent cinquante mille Euros (550 000 €)
- au taux fixe de : 4,40 % sur 20 ans,
- échéances avec un amortissement mensuel constant en capital
- frais de dossier :550€

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat.

Le Conseil Municipal décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Annule et remplace la délibération n° 2023-80D pour erreur matérielle

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Hervé HUSTET



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	16	19
CONVOCACTION		
Date :	02/11/2023	
Affichage :	02/11/2023	